

Ce document concerne uniquement les particuliers.
Pour les professionnels, contactez-nous directement.

Rappel des plages d'ouvertures de l'atelier

HORAIRES 9h - 18h (non-stop) 18h - 21h	mardi 	mercredi 	jeudi  	vendredi 	samedi 
 Professionnels en priorité 					

L'accès au Xylolab se fait en 3 étapes.

1. ADHÉSION ANNUELLE

L'adhésion annuelle (année civile) vous permet de bénéficier, en plus de l'accès aux espaces de fabrication, à un certain nombre d'avantages :

- en phase de **préparation de projet** : accès libre aux ordinateurs pour la conception 3D, à l'atelier pour réfléchir à l'organisation de votre projet, pour venir chercher des idées et conseils, préparer votre projet avec nous (matériaux, temps, coût de fabrication,...).
- des **réductions chez nos fournisseurs partenaires** pour vos achats de bois (sciages, découpes,...), panneaux et quincaillerie notamment,
- un **accès à de la documentation** et des **revues spécialisées** sur le travail du bois, ainsi qu'à des plans et notices de fabrication sous licences libres,
- la possibilité de participer à des **moments conviviaux** réservés aux adhérents afin d'échanger sur vos projets et vos idées.

L'adhésion n'est pas possible en ligne, elle se fait uniquement dans nos locaux - cela nous permettant de vous faire découvrir le lieu, d'échanger avec vous sur vos projets et vos idées, de mieux connaître vos connaissances et votre niveau d'utilisation des machines afin de vous donner les réponses les plus pertinentes possibles (en terme d'utilisation des machines, formations nécessaires, ateliers à vous proposer,...).

Pour adhérer, il vous faudra fournir une attestation de responsabilité civile et un chèque de caution (non encaissé) de 250 €.

L'adhésion seule ne permet pas d'utiliser les machines. Pour cela, il faut payer une location horaire ou choisir un abonnement, que ce soit pour l'atelier bois ou les machines numériques - voir ci-après.

Tarifcation

Adhésion annuelle petit budget	20€
Adhésion annuelle standard	30€

2. CHOIX DE LA FORMULE D'ACCÈS

L'atelier bois et les machines numériques (imprimante 3D, fraiseuse numérique) sont accessibles sur réservation uniquement. La réservation doit être effectuée 24h à l'avance à minima, par courriel, téléphone ou via la plateforme de réservation en ligne.

La plateforme de réservation en ligne est accessible à l'adresse reservation.xylolab.fr.

Pour rappel, l'accès à l'atelier bois comprend l'ensemble des outils et équipements suivants : établis, outils manuels, outils électroportatifs et machines stationnaires.

Accès à l'heure (achat en ligne et à l'atelier)	
Vous profitez d'un accès à l'atelier bois ou aux machines numériques par plage d'une heure , quand vous le souhaitez et pour le nombre d'heures souhaitées, et sur réservation.	
Atelier bois	12€/h
Imprimante 3D E-Motion Tech I3 Metal Motion – 200 x 200 x 200 mm (*)	5€/h
Imprimante 3D Raise3D Pro2 – 305 x 305 x 300 mm (*)	15€/h
Scanner 3D EINSCAN-SP – 200 x 200 x 200 mm (*)	12€/h
Fraiseuse numérique ML-WR1310 - 1200 x 1300 mm (*)	42€/h
Machine de découpe / gravure laser ML960-130W – 600 x 900 mm (*)	30€/h
(*)Facturation au 1/4h consommé	

Les Xyl'Offres (achat à l'atelier uniquement)	
Les Xyl'Offres vous permettent de créditer votre compte d'un montant au choix tout en profitant d'un tarif réduit. Et vous pouvez utiliser ce crédit comme bon vous semble : pour accéder aux espaces et aux machines, pour vous former ou encore pour participer aux ateliers thématiques !	
Xyl'Offre 10h (crédit de 120€)	108€
Xyl'Offre 20h (crédit de 240€)	204€
Xyl'Offre 40h (crédit de 480€)	384€

Abonnements (achat en ligne et à l'atelier)	
Les abonnements vous permettent de profiter d'un accès illimité à l'atelier bois , pour une durée d'un mois ou d'une année, dans les horaires d'ouvertures et sur réservation.	
Abonnement illimité mensuel	200€
Abonnement illimité annuel	800€

3. SE FORMER A L'UTILISATION DES MACHINES

L'utilisation des machines stationnaires est soumise à une **validation du niveau de compétence de chaque adhérent** avant toute utilisation. Cette validation se fait par l'intermédiaire d'une initiation individuelle obligatoire à l'utilisation en toute sécurité des machines.

Cette initiation vous permettra d'évoluer en toute sécurité dans l'atelier et sur les machines, et aussi d'apprendre les bases du travail du bois.

L'initiation individuelle n'a pas de durée fixe, elle se déroule en fonction de vos besoins en terme d'utilisation de machines et en fonction de votre niveau de compétence. Elle comprend cependant à minima une heure de découverte du fonctionnement de l'atelier et de rappel des règles de sécurité et d'évolution dans l'atelier.

Par exemple, le temps d'initiation estimé pour découvrir l'ensemble des machines de l'atelier est de 2h30 en plus de l'heure de découverte obligatoire, soit 3h30 de temps d'initiation.

Tarification

Initiation et validation du niveau de compétence

30€/h